

Un nouveau prêtre à Scott!



Le plus jeune prêtre du diocèse en âge (34 ans) et en ordination (17 septembre 2006) Jean-Paul Lacroix a reçu sa première affectation comme vicaire dans les six paroisses

regroupées de notre région, plus par exemple) et il s'intéresse à l'avenir spirituel des plus jeunes de Scott.

Il a grandi sur une ferme à l'Ancienne-Lorette puis il a terminé un baccalauréat en agronomie ainsi qu'une maîtrise dans le même domaine. Puis, suite aux Journées Mondiales de la Jeunesse à Rome, il a entrepris une formation en théologie pour devenir prêtre. Avant d'arriver ici, il a fait un stage pastoral dans la région de Plessisville puis une maîtrise sur l'eucharistie. Ce jeune homme remplit des grâces de son ordination prône l'accueil inconditionnel des gens, surtout lors des moments difficiles de leur vie (comme les funérailles

Une invitation vous est faites à venir célébrer à tous les dimanches matin 11 h à l'église Saint-Maxime de Scott.

Le conseil de la Fabrique

Invitation pour la messe de Noël

Vous êtes invités à venir célébrer la messe de Noël, le dimanche 24 décembre à 19 h à l'église St-Maxime de Scott.

Le conseil de la Fabrique

DATES À RETENIR!

DÉCEMBRE						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

JANVIER						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Les bureaux municipaux sont fermés

Assemblée du Conseil municipal

Cueillette des ordures ménagères

Cueillette sélective recyclage

Ouverture de la bibliothèque 19 h à 20 h 30

À LIRE CE MOIS-CI

- Un nouveau prêtre à Scott
- Invitation pour la messe de Noël
- Votre conseil... en bref
- Prêts à la construction
- Dernière heure
- Party du jour de l'an
- Cercle des Fermières de Scott
- Livres du centenaire de Scott
- Les écosystèmes forestiers exceptionnels
- Parentre nous
- La récupération de vos arbres de Noël...
- Passez à l'action!

VOTRE CONSEIL... EN BREF

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCOTT

Ajournement du 18 octobre 2006

- 1- L'émission d'obligations au montant de 1 370,000 \$ de la Municipalité de Scott est adjugée à Financière Banque Nationale au taux moyen de 4,0000 % en vertu du règlement numéro 168 (Financement permanent).

Séance régulière du 6 novembre 2006

- 1- Il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Scott autorise Monsieur Yvan Leblond, maire et Madame Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier à signer l'entente intermunicipale (annexe A) du règlement numéro 244-10-2006. Règlement modifiant le règlement numéro 203-04-2004 relatif à l'entente sur la participation financière à Ovascène pour les années 2007, 2008 et 2009 avec la MRC de la Nouvelle-Beauce.
- 2- Il est résolu unanimement que la Municipalité de Scott écrive à Lawrence Cannon, ministre responsable de Postes Canada pour lui demander que le gouvernement fédéral modifie le cadre stratégique et financier qu'il utilise pour fixer les objectifs s'appliquant à Postes Canada, de sorte que ce cadre n'exige plus la réalisation de profits et de dividendes d'ordre commercial.

Et que le gouvernement fédéral exige de Postes Canada qu'elle se comporte comme un organisme public et non comme une entreprise commerciale, en réinvestissant une plus grande partie de ses profits dans les services postaux publics, comme le maintien et l'expansion de la livraison à domicile dans les régions rurales et urbaines.

- 3- La Municipalité de Scott demande le consentement de Bell Canada et du CRTC afin de se pencher sérieusement sur le dossier afin d'obtenir l'abolition des frais interurbains pour la région de Lévis. Les pétitions ainsi que les appuis feront parties intégrantes de la demande.
- 4- Pour répondre à la demande de la Fabrique de Scott, la Municipalité leur alloue un montant de 100 \$.
- 5- La Municipalité ne fera parvenir aucune facturation aux sinistrés lors de l'inondation pour leur vidanges de sous-sols, étant remboursé par le Ministère de la Sécurité Publique.
- 6- Demande de subvention de la Bibliothèque municipale pour achat de livres. La Municipalité accorde une subvention au montant de 500 \$ pour l'achat de livres et recommande au Comité de faire relier les volumes.
- 7- Le déneigement de la rue des Rapides et du Torrent est ajouté au contrat de déneigement des Constructions Edguy Inc. pour un total de .6 km.
- 8- Une lumière de rue sera installée au coin de la Rue Drouin et Kennedy et une modification sera apportée dans la rue Gaudreau.
- 9- Une demande sera adressée au Ministère des Transports afin d'apporter des améliorations à la courbe considérée dangereuse (côte de l'église) et y trouver une solution adéquate pour minimiser le nombre d'accidents et les conséquences néfastes. Copie conforme sera adressée à M. Janvier Grondin, député ainsi qu'à M. Carol Chayer du Ministère des Transports.

DERNIÈRE HEURE

Annnonce du ministère des Affaires Culturelles et des Communications d'une subvention de 205 000\$ pour la construction de la Bibliothèque Municipale de Scott le 27 novembre 2006 à 14 h 30.

Madame Dominique Vien député de Bellechasse et porte parole de Madame Line Beauchamp ministre des Affaires Culturelles annonce une subvention.

La construction se fera durant les prochains mois.

LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT EST REPRISE DE PLUS BELLE AFIN D'ATTEINDRE LE CHIFFRE MAGIQUE DE 100 000 \$

PARTY DU JOUR DE L'AN

Venez défoncer l'année le 31 décembre 2006 au Danube Bleu de Sainte-Marie (1461 Notre-Dame Nord) à partir de 18h15.

Orchestre « Sans Prétention »

Au programme :

Musique : rigodon, danse

25\$/ personne (incluant souper et soirée)

15\$/ enfant (12 ans et moins) et

membres de La Fontaine

Lunch froid servi à 19h00

Billets disponibles au 387-2890

Date limite le 22 décembre 2006

Les profits seront versés à L'Association d'entraide communautaire La Fontaine!

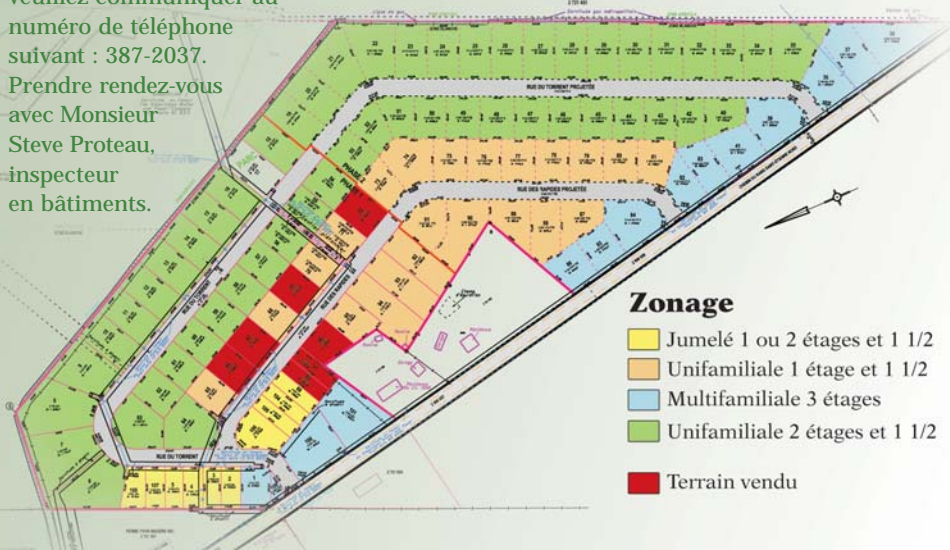
Au plaisir de vous accueillir en grand nombre pour célébrer la nouvelle année 2007!

Prêts à la construction!

Pour toutes informations,

veuillez communiquer au numéro de téléphone suivant : 387-2037.

Prendre rendez-vous avec Monsieur Steve Proteau, inspecteur en bâtiments.



Cercle des Fermières de Scott

Mardi le 12 décembre 2006

Social des Fêtes

Comptoir libre

Pensée : Et moi, ma personnalité, avec ses richesses et ses limites est-elle une nourriture que je mets au service des autres.

LIVRES DU CENTENAIRE DE SCOTT

La Municipalité a en sa possession de nombreux livres du Centenaire de Scott, pour une suggestion de cadeau, n'hésitez pas à nous contacter au numéro de téléphone suivant : 387-2037. Le coût est de 40 \$ ch.

Les écosystèmes forestiers exceptionnels

Les forêts de la région administrative de Chaudière-Appalaches couvrent les trois quarts de la région. Parmi ces nombreux écosystèmes forestiers, trois sont désignés « écosystèmes forestiers exceptionnels » (EFE).

Habituellement, lorsque le gouvernement décide de déclarer un territoire « aire protégée », c'est un territoire représentatif de la région qu'il choisit. Au contraire, les écosystèmes forestiers exceptionnels sont des forêts qui se distinguent des autres, d'où leur nom d'« exceptionnelles ». C'est le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) qui a le pouvoir de conférer ce statut à un territoire donné. Un EFE peut aussi bien se retrouver en territoire privé, où sa protection sera assurée par la volonté du propriétaire, avec l'aide du gouvernement, qu'en territoire public, où les détenteurs de droits forestiers en seront responsables. Ces lieux peuvent être fréquentés à des fins récréatives, éducatives ou de recherche, en autant que leur caractère exceptionnel soit préservé.

Il existe trois types d'écosystèmes forestiers exceptionnels : les forêts rares, les forêts anciennes et les forêts refuges d'espèces menacées ou vulnérables. Les forêts rares sont celles qui occupent une superficie réduite ou un nombre de sites restreint, soit à l'échelle de la province ou d'un territoire plus petit. Une forêt ancienne en est une qui n'a jamais été modifiée, que ce soit par l'humain ou par des perturbations naturelles, tels les insectes ou le feu. On la reconnaît par la cohabitation d'arbres vivants d'âges différents, d'arbres morts et de troncs au sol à divers stades de décomposition. Finalement, les forêts « refuges » sont celles où l'on retrouve, soit une concentration significative d'espèces menacées ou vulnérables, soit une population importante pour la conservation de l'une ou l'autre de ces espèces. Préserver les écosystèmes forestiers exceptionnels contribue à maintenir la diversité des écosystèmes et des espèces de la forêt québécoise.

Le Québec compte actuellement 104 écosystèmes forestiers désignés par le MRNF, dont trois se retrouvent dans la région de Chaudière-Appalaches. Ce sont toutes trois des forêts anciennes. Il s'agit de celle de Saint-Camille-de-Leillis, qui couvre 248 hectares de pessière à épinette rouge, de celle du Ruisseau-Hamon, dont la cédrière à sapin et à épinette rouge couvre 34 hectares, et de celle du Ruisseau-Beaudoin, avec sa bétulaie jaune à sapin de 51 hectares. Pour en savoir plus sur chaque EFE, vous pouvez consulter les fiches mises en ligne par le MRNF à l'adresse suivante : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-ecosystemes-liste.jsp>

Pour en savoir plus sur le milieu forestier de la région des Chaudières-Appalaches, vous pouvez consulter le Répertoire touristique et éducatif forestier de l'Association forestière Québec métropolitain. Ce répertoire présente une panoplie de visites enrichissantes de travaux d'aménagement forestier, d'usines, de sites d'interprétation et de lieux d'enseignement en lien avec la forêt, qui s'adressent tant au grand public qu'aux élèves du secondaire. De plus, il offre la possibilité d'explorer différents métiers de la forêt et du bois. Le répertoire est disponible gratuitement en appelant au (418) 647-0909, ou en le téléchargeant au www.afqm.org.

Source : Ministère des Ressources naturelles, 2001, *Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec*, 15 pp.

Site Internet du ministère des Ressources naturelles et Faune

OHÉ! OHÉ! OHÉ! PARENTE NOUS

est de retour dans votre municipalité un avant-midi aux 2 semaines, pour les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans (jeux, bricolage, comptine, contes)
Parentre nous rejoint tout plein de famille désirant apprendre de nouvelles activités et connaître de nouveaux parents pour échanger!
CE SERVICE EST GRATUIT!

Je suis présente dans toutes les municipalités :
Vallée-Jonction, Sainte-Marie, Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Scott, Sainte-Marguerite, Sainte-Hénédiène et Saint-Isidore.

Pour informations et dates à venir : Contactez Anne-Marie au 387-3585

Prochaines rencontres : 11 décembre de 9 h 30 à 11 h 30 a.m.
15 janvier 2007 de 9 h 30 à 11 h 30 a.m.
29 janvier 2007 de 9 h 30 à 11 h 30 a.m.

La récupération de vos arbres de Noël... un beau cadeau à faire à notre environnement!



Vous avez jusqu'au dimanche 14 janvier 2007 pour déposer votre arbre de Noël au niveau du dépôt prévu à cette fin par votre municipalité.

Quelques conseils pratiques :

- Enlever toutes les décorations et particulièrement les glaçons;
- Placer votre sapin à l'endroit identifié par votre municipalité et le placer de façon à éviter qu'il ne soit enseveli sous la neige;

Voici le point de dépôt pour la municipalité de Scott :
Garage municipal, 700, route du Président Kennedy, Scott

Le dépôt sera accessible à compter du 2 janvier 2007.

Nous vous invitons à participer en grand nombre à ce projet de récupération, une invitation de votre municipalité et MRC.

Nous vous remercions pour votre collaboration et nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et Bonne Récupération.

Pour information 387-3444, poste 136

CONCERT DE NOËL

Soyez dans l'esprit des fêtes en vous joignant à nous le **SAMEDI 2 DÉCEMBRE** pour voir et entendre **LES TROUBADOURS DE MA VALLÉE**. Dans une ambiance de fête les membres de la Fabrique sauront vous accueillir en l'église Saint-Maxime à 20 h. On vous attend en grand nombre. Réservez votre place en téléphonant au 387-6223, demandez Anne-Marie.

Prix d'entrée en pré-vente : 10 \$
À l'entrée : 12 \$
12 ans et moins : 5 \$



Michael Béland, coordonnateur du mentorat
Pierre-Loup Nadeau, analyste financier
Martine Bisson, conseillère aux entreprises

PASSEZ À L'ACTION!
Tél : 418-386-1608
www.nouvellebeauce.com

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT **en ab** DE LA NOUVELLE BEAUCE
Au cœur des réseaux.

FONDS D'AIDE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE
★★★★

OBJECTIF :
Réaliser des investissements dans les entreprises d'économie sociale pour la création et la consolidation d'emplois durables.

FONDS D'AIDE JEUNES ENTREPRENEURS ET MESURE STA
★★★★

OBJECTIFS :
Jeunes entrepreneurs : Aider les jeunes entrepreneurs à créer ou prendre la relève d'une entreprise en leur offrant un soutien financier et technique. La mesure STA : Aider les personnes à créer une entreprise ou à devenir travailler autonome.

LIONEL BISSON, Directeur général de Cartonek Inc.
KATHY POULIN, Présidente de Structures R.B.R. inc.

Nous profitons de cette période de festivités pour vous offrir nos meilleurs vœux et vous souhaiter une nouvelle année débordante de joie, santé et prospérité.
Les dirigeants et le personnel de la Caisse populaire Desjardins du Nord de la Beauce

HORAIRE D'OUVERTURE PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES :

22 décembre 2006 : Fermeture à 15h00	29 décembre 2006 : Fermeture à 15h00
25 décembre 2006 : Fermée	1 ^{er} janvier 2007 : Fermée
26 décembre 2006 : Fermée	2 janvier 2007 : Fermée

Vous avez aussi accès aux guichets automatiques 24 heures sur 24, 7 jours par semaine et vous pouvez utiliser le service AccèsD au 1 800 CAISSES (1 800 224-7737) ou au www.desjardins.com



Desjardins
Caisse populaire
du Nord de la Beauce

Pour nous joindre, composez le 418 882-5678 pour Saint-Isidore, le 418 387-5804 pour Scott ou encore, sans frais le 1 866 982-5678

